

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCNS
DU 09 JUILLET 2020 – 18 H 00
SALLE LE CHIFFON ROUGE – FLIXECOURT

Etaients présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEBRUN, DIRUY, PRUVOST, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LICOUR, CARLIER, LEMAIRE, CERNEY, TEMMERMAN, Mrs PINCHON, LEITAO, GOURGUECHON, HERBETTE, MOREL, GACQUER, FOURCROY, VIGNON, DELASSUS, ALEXANDRE, POISSON, DELFOSSE, LEULIER, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL, LEBLANC D, LEBLANC JM.

Etaients absents, excusés :

Mme CAGE,
Mrs MADANI-BUTIN, BLAIZEL, BOULLET,

Mme CAGE donne pouvoir à Mme CERNEY

Secrétaire de séance : M MARECHAL

Monsieur LOGNON Président en exercice ouvre la séance et remercie les membres du Conseil communautaire pour leur présence.

Suite aux échéances municipales des 15 mars 2020 et 28 juin 2020 il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres présents et cède la parole à Madame Sylvette CHEVALIER doyenne d'âge de cette assemblée.

Monsieur Nicolas MARECHAL, benjamin de l'assemblée, assure le secrétariat de cette réunion de Conseil communautaire en vertu des dispositions légales en vigueur.

Le Conseil communautaire étant installé, Madame Sylvette CHEVALIER donne lecture des dispositions légales en vertu desquelles la présente séance à lieu.

Elle demande parmi les membres du Conseil communautaire quels sont les candidats au poste de Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

Seul, Monsieur René LOGNON présente sa candidature. Madame Sylvette CHEVALIER invite donc l'ensemble des délégués à procéder au vote par bulletins secrets.

Les délégués procèdent au vote par ordre alphabétique des communes membres.

ELECTION DU PRESIDENT

A l'issue du premier tour de scrutin, les résultats sont les suivants.

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu

Monsieur René LOGNON : 45 voix

Monsieur Jean Paul LEULIER : 1 voix

Bulletins blancs : 5

Bulletin nul : 1

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur René LOGNON est élu au premier tour du scrutin Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme par **DELIBERATION 1.**

Monsieur René LOGNON prend la présidence de l'assemblée, remercie les élus pour ce vote et informe le Conseil communautaire des décisions qu'il a dû adopter pendant la période de confinement et pendant la période relative à l'état d'urgence sanitaire liée au COVID19.

Il rappelle par ailleurs que la Communauté de Communes Nièvre et Somme a procédé à une commande groupée de masque à destination de l'ensemble des habitants du territoire intercommunal. Il indique que le coût de cette acquisition ne sera pas répercuté aux communes membres ; La CCNS prenant en charge l'intégralité de cette dépense.

De plus il s'engage à verser en 2020, la dotation de solidarité exceptionnelle consentie aux communes membres, celle-ci étant liée à la cession foncière réalisée par la CCNS auprès de la société ELCIMAI REALISATIONS.

Il souligne « sa volonté de travailler dans l'intérêt de toute les Communes » et invite chacun à travailler dans l'intérêt Communautaire tout au long de ce mandat qui s'ouvre.

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Monsieur LOGNON propose à l'assemblée de fixer le nombre de Vice-Présidents à 11 conformément aux dispositions légales en vigueur notamment celle de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans ce contexte il souligne que les indemnités de fonctions des 11 Vice-Présidents seront différenciées de manière à réaliser des économies de fonctionnement par rapport à la précédente mandature.

Par **DELIBERATION 2**, le Conseil communautaire par 51 voix pour, une abstention, fixe à 11 le nombre de Vice-Présidents de la Communauté de Communes Nièvre et Somme (CCNS).

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

Seul, Monsieur Philippe FRANCOIS présente sa candidature au poste de premier Vice-Président de la Communauté de Commune Nièvre et Somme en charge des Finances et du Fonctionnement.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets par ordre alphabétique des communes membres.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Monsieur Philippe FRANCOIS : 42 voix

Monsieur Jean Paul LEULIER : 1 voix

Bulletins blancs : 8

Bulletin nul : 1

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Philippe FRANCOIS, est élu au premier tour du scrutin, premier Vice-Président de la CCNS, par **DELIBERATION 3** en charge des Finances et du Fonctionnement.

Monsieur Philippe FRANCOIS remercie les élus pour leur vote.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Seul, Monsieur Éric OLIVIER propose sa candidature au poste de 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, en charge du Logement et du Cadre de Vie.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Monsieur Éric OLIVIER : 45 voix

Bulletins blancs : 6

Bulletin nul : 1

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Éric OLIVIER, est élu au premier tour du scrutin 2^{ème} Vice-Président de la CCNS, en charge du Logement et du Cadre de Vie par **DELIBERATION 4**.

Monsieur Éric OLIVIER remercie l'assemblée communautaire pour son vote.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Seule, Madame Catherine BENEDINI propose sa candidature au poste de 3^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme en charge de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et des Personnes Agées.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Madame Catherine BENEDINI: 47 voix

Monsieur Jean Paul LEULIER : 1 voix

Bulletins blancs : 3

Bulletin nul : 1

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Madame Catherine BENEDINI, est élue au premier tour du scrutin 3^{ème} Vice-Présidente de la CCNS, en charge de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et des Personnes Agées par **DELIBERATION 5**.

Madame Catherine BENEDINI remercie l'assemblée communautaire pour leur confiance.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

Seul, Monsieur Stéphane DUCROTOY, présente sa candidature au poste de 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, en charge de la Petite Enfance.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Monsieur Stéphane DUCROTOY : 47 voix

Jean Paul LEULIER : 1

Bulletins blancs : 2

Bulletins nuls : 2

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Stéphane DUCROTOY, est élu au premier tour du scrutin 4^{ème} Vice-Président de la CCNS, en charge de la Petite Enfance par **DELIBERATION 6**.

Monsieur Stéphane DUCROTOY remercie l'ensemble du Conseil communautaire pour leur vote.

ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT

Messieurs Jean Philippe DELFOSSE, Ghislain TIRMARCHE, Dominique MOREL, présentent leur candidature au poste de 5^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, en charge des Energies renouvelables – Constructions et Services Publics – Aires d'accueil des Gens du Voyages.

Chacun des candidats se présente à l'assemblée et présente ses motivations pour accéder aux fonctions de 5^{ème} Vice-Président.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Monsieur Jean Philippe DELFOSSE : 32 voix

Monsieur Ghislain TIRMARCHE : 10 voix

Monsieur Dominique MOREL : 8 voix

Monsieur Jean Paul LEULIER : 1 voix

Bulletin blanc: 1

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Jean Philippe DELFOSSE, est élu au premier tour du scrutin 5^{ème} Vice-Président de la CCNS, en charge des Energies renouvelables – Constructions et Services Publics – Aires d'accueil des Gens du Voyages par **DELIBERATION 7.**

Monsieur Jean Philippe DELFOSSE remercie les élus pour leur vote.

ELECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT

Seul, Monsieur Anthony DELVILLE propose sa candidature au poste de 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, en charge de l'environnement et de la GEMAPI.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Monsieur Anthony DELVILLE : 45 voix

Monsieur Jean Paul LEULIER : 4 voix

Bulletin blanc : 1

Bulletins nuls : 2

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Anthony DELVILLE, est élu au premier tour du scrutin 6^{ème} Vice-Président de la CCNS, en charge de l'environnement et de la GEMAPI par **DELIBERATION 8.**

Monsieur Anthony DELVILLE remercie l'ensemble des membres du Conseil communautaire pour leur confiance.

ELECTION DU 7^{ème} VICE-PRESIDENT

Seul; Monsieur Michel HENRY, présente sa candidature au poste de 7^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, en charge de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Monsieur Michel HENRY : 42 voix

Monsieur Jean Paul LEULIER : 7 voix

Bulletin blanc : 3

Bulletin nul : 0

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Michel HENRY, est élu au premier tour du scrutin 7^{ème} Vice-Président de la CCNS, en charge de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme par **DELIBERATION 9**.

Monsieur Michel HENRY remercie les membres du conseil communautaire pour leur vote.

ELECTION DU 8^{ème} VICE-PRESIDENT

Madame Annick LEMAIRE et Monsieur Dominique MOREL présentent leur candidature au poste de 8^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, en charge du Développement Economique et du Tourisme.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Madame Annick LEMAIRE: 36 voix

Monsieur Dominique MOREL : 11 voix

Monsieur Jean Paul LEULIER : 5 voix

Bulletin blanc: 0

Bulletin nul : 0

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Madame Annick LEMAIRE est élue au premier tour du scrutin 8^{ème} Vice-Président de la CCNS, en charge du Développement Economique et du Tourisme par **DELIBERATION 10**.

Madame Annick LEMAIRE remercie l'Assemblée Communautaire pour leur suffrage

ELECTION DU 9^{ème} VICE-PRESIDENT

Seul, Monsieur Jean Luc WALIGORA propose sa candidature au poste de 9^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, en charge de la Culture du Patrimoine et des Archives.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Monsieur Jean Luc WALIGORA : 44 voix

Monsieur Jean Paul LEULIER : 4 voix

Bulletins blancs : 4

Bulletin nul : 0

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Jean Luc WALIGORA, est élu au premier tour du scrutin 9^{ème} Vice-Président de la CCNS, en charge de la Culture, du Patrimoine et des Archives par **DELIBERATION 11**.

Monsieur Jean Luc WALIGORA remercie l'ensemble des membres du conseil communautaire pour leur confiance.

ELECTION DU 10^{ème} VICE-PRESIDENT

Seul, Monsieur Nicolas MARECHAL propose sa candidature au poste de 10^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, en charge de l'Assainissement non collectif.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Monsieur Jean Nicolas MARECHAL : 39 voix

Monsieur Jean Paul LEULIER : 9 voix

Bulletins blancs : 3

Bulletin nul : 1

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Nicolas MARECHAL est élu au premier tour du scrutin 9^{ème} Vice-Président de la CCNS, en charge de l'Assainissement non collectif par **DELIBERATION 12.**

Monsieur Nicolas MARECHAL remercie l'ensemble des membres du conseil communautaire pour leur vote.

ELECTION DU 11^{ème} VICE-PRESIDENT

Monsieur Patrick GAILLARD et Monsieur Dominique MOREL présentent leur candidature au poste de 11^{ème} Vice-Président de la CCNS, en charge des Etudes stratégies et Représentations extérieures.

Monsieur Dominique MOREL retire sa candidature.

Les délégués communautaires procèdent au vote à bulletins secrets.

A l'issue du premier tour du scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 52

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

Ont obtenu :

Monsieur Patrick GAILLARD : 33 voix

Monsieur Jean Paul LEULIER : 8 voix

Monsieur Dominique MOREL : 2 voix

Monsieur Ghislain TIRMARCHE : 1 voix

Bulletin blanc : 0

Bulletin nul : 1

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Patrick GAILLARD est élu au premier tour du scrutin 11^{ème} Vice-Président de la CCNS, en charge des Etudes stratégies et Représentations extérieures par **DELIBERATION 13**.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Conformément aux statuts de l'intercommunalité et sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire désigne, membre du Bureau de la CCNS par **DELIBERATION 14** :

- Monsieur René LOGNON Président
- Monsieur Philippe FRANCOIS 1^{er} Vice-Président
- Monsieur Éric OLIVIER 2^{ème} Vice-Président,
- Madame Catherine BENEDINI 3^{ème} Vice-Présidente,
- Monsieur Stéphane DUCROTOY 4^{ème} Vice-Président
- Monsieur Jean-Philippe DELFOSSE 5^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Anthony DELVILLE 6^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Michel HENRY 7^{ème} Vice-Président,
- Madame Annick LEMAIRE 8^{ème} Vice-Présidente,
- Monsieur Jean Luc WALIGORA 9^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Nicolas MARECHAL 10^{ème} Vice-Président,
- Monsieur Patrick GAILLARD 11^{ème} Vice-Président.

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

En vertu de l'article 111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire ayant pris connaissance de la charte de l'élu local approuve à l'unanimité par **DELIBERATION 15**, la dite charte.

INDEMNITES DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Sur proposition de Monsieur le Président à l'unanimité des membres par **DELIBERATION 16**, le Conseil communautaire décide de fixer l'indemnité brute mensuelle du Président et des Vice-Présidents de la CCNS au taux suivants :

Président : 67.5 % de l'Indice Brut Terminal de la Fonction Publique Territoriale soit l'indice Brut 1027.

Vice-Présidents : Enveloppe globale répartie de la manière suivante :

1^{er} Vice-Président : 31 % de l'Indice Brut Terminal de la fonction Publique Territoriale soit l'Indice Brut 1027

Du 2^{ème} au 7^{ème} Vice-Présidents : 21,2 % de cet Indice Brut Terminal 1027

Du 8^{ème} au 11^{ème} Vice-Présidents : 16.7 % de cet Indice Brut Terminal 1027

DELEGATIONS DU CONSEIL AU BUREAU

A l'unanimité, par **DELIBERATION 17**, et sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil communautaire approuve les délégations du Conseil communautaire consentie au Bureau en vertu de la législation en vigueur et notamment l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DELGATION AU PRESIDENT

A l'unanimité, par **DELIBERATION 18**, le Conseil communautaire approuve les délégations au Président comme suis :

- Ester en justice
- Souscrire les contrats de prêts

- Signer tout marché public dans le cadre des procédures adaptées
- Traiter les affaires jusqu'à 40 000 € HT.
- Signer les Baux contrats de locations et actes de cessions
- Remboursement des sinistres

**REPRESENTANTS DE LA CCNS AU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN
DU PAYS DU GRAND AMIENOIS**

A l'unanimité, sont désignés par **DELIBERATION 19**, pour représenter la CCNS au Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Pays du Grand Amiénois :

- Monsieur Philippe FRANCOIS
- Monsieur Patrick GAILLARD
- Monsieur Jean Philippe DELFOSSE
- Madame Annick LEMAIRE

REPRESENTANTS DE LA CCNS A L'ADUGA

A l'unanimité, par **DELIBERATION 20**, sont désignés membres titulaires pour représenter la CCNS à l'ADUGA :

- Monsieur Philippe FRANCOIS
- Monsieur Patrick GAILLARD

Sont désignés membres suppléants :

- Monsieur Michel HENRY
- Monsieur Jean Paul LEULIER

**REPRESENTANTS DE LA CCNS AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZAC DES HAUTS PLATEAUX**

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée qu'en vertu des dispositions des statuts du Syndicats Mixte des Hauts Plateaux, la CCNS est représentée au sein de cette assemblée délibérante par 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants à l'instar de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

La Région des Hauts de France y est quant à elle représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

A l'unanimité, par **DELIBERATION 21**, le Conseil communautaire décide de désigner représentant de la CCNS auprès du Syndicat Mixte des Hauts Plateaux, les délégués suivants :

Titulaires :

- Monsieur René LOGNON,
- Monsieur Patrick GAILLARD,
- Monsieur Philippe FRANCOIS,
- Madame Annick LEMAIRE,
- Monsieur Ghislain TIRMARCHE.

Suppléants :

- Monsieur Jean-Paul LEULIER,
- Monsieur Gilles DELATTRE,
- Monsieur Éric OLIVIER,
- Monsieur Nicolas MARECHAL,
- Madame Catherine BENEDINI.

DELEGUES DE LA CCNS AU COMITE SYNDICAL DE SOMME NUMERIQUE

Par **DELIBERATION 22**, le Conseil communautaire approuve la désignation de Monsieur Jean Philippe DELFOSSE et Monsieur Jean Luc WALIGORA, délégués représentants la CCNS, au sein du Comité Syndical Somme Numérique.

**DELEGUES DE LA CCNS A LA MISSION LOCAL INSERTION FORMATION
EMPLOIS DU GRAND AMIENOIS**

A l'unanimité par **DELIBERATION 23**, le Conseil communautaire approuve la désignation de Monsieur Dominique MOREL, et Monsieur Jean Pierre CARLE, délégués titulaires pour représenter la CCNS à la Mission Local Insertion Formation Emplois du Grand Amiénois et approuve la désignation de Madame Annick LEMAIRE et de Monsieur Anthony DELASSUS en tant que délégués suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 21 h 00.

◆◆◆◆